

L'HOLOCAUSTE EN JUGEMENT

Ernst Zündel face au tribunal de Toronto

Le texte que nous reproduisons ci-après en traduction est un document à l'état brut. Il a été rédigé par un homme du nom d'Ernst Zündel à la fin du mois d'avril 1988, soit quelques jours avant la condamnation qui fut infligée à cet éditeur canadien par la cour d'appel de Toronto pour délit d'opinion ou, plus précisément, pour avoir diffusé une brochure vieille de quinze ans qui met en lumière quelques-unes des tromperies les plus flagrantes de l'histoire officielle du «génocide des juifs» durant la seconde guerre mondiale. Le traducteur franco-canadien a procédé à des adaptations du texte initial ou intégré des explications supplémentaires lorsque les exemples ou les faits cités risquaient de ne pas être facilement compréhensibles pour un lecteur français, de surcroît non familiarisé, peut-être, avec le thème de l'«Holocauste».

Ernst Zündel est âgé de 50 ans. Citoyen allemand installé au Canada depuis une vingtaine d'années, il a créé à Toronto une petite maison d'édition. Il n'a jamais oublié sa patrie d'origine. Avec un courage indomptable, et malgré des persécutions continuelles, il se consacre à la dénonciation de ce qu'il considère comme des mensonges et des calomnies qui, depuis la fin de la guerre, sont déversés quotidiennement sur l'Allemagne.

L'Holocauste en jugement 17

Parmi ces mensonges figure l'accusation, aujourd'hui contestée par un nombre croissant d'historiens, selon laquelle les Allemands auraient exterminé systématiquement, et sans laisser de traces de leur gigantesque crime, environ six millions de juifs durant la dernière guerre : c'est ce qu'on nomme généralement l'Holocauste (de : tout entier, et : brûlé). Cette accusation est au premier rang des préoccupations d'E. Zündel, comme de la plupart des historiens révisionnistes du monde entier.

Mais, pour comprendre cet homme de cœur et de courage, il faut savoir que, pour lui, l'accusation d'holocauste n'est pas seulement une imposture ou le résultat d'une simple propagande de guerre, mais un crime.

C'est en effet, dit-il, au nom de l'Holocauste que les crimes commis par les Alliés occidentaux et soviétiques, ainsi que les immenses souffrances physiques et morales infligées après la guerre à des millions d'Allemands ont été en quelque sorte justifiés ou à tout le moins tenus pour inévitables ou nécessaires. L'holocauste supposé d'Auschwitz, ajoute-t-il, plaide pour l'holocauste bien réel de Dresde des 13 et 14 février 1945 perpétré par l'aviation anglo-américaine ; quant aux descriptions imaginaires des «gazages» de Buchenwald ou Treblinka, elles servent à expliquer, sinon à excuser, au nom d'une sorte de juste retour des choses, l'interminable suite de pillages, de viols et d'atrocités commis par les hordes soviétiques lors de leur invasion de l'Allemagne en 1945.

En France, on a du mal à imaginer le long cortège d'horreurs qui a accompagné pendant trois ans — de 1945 à 1947 — l'expulsion de 14 millions d'Allemands hors de leurs terres et de leurs maisons ; on estime à 2 millions ceux d'entre eux qui périrent, le plus souvent de faim, de froid, de misère ou d'épidémies dans des camps qui avaient été ouverts en toute hâte et considérablement agrandis. Des provinces entières, uniquement peuplées d'Allemands, furent ainsi vidées de leurs habitants, les gens jetés sur les routes, à pied, sans nourriture, sans cesse à la merci d'une populace déchaînée ou de troupes soviéto-asiates qu'on avait gonflées de haine par une propagande où le «génocide des juifs» tenait une place importante. Les nations sont comme les hommes : elles ont besoin de justifier les crimes qu'elles commettent (le vol de provinces

entières, telles que la Silésie, la Prusse orientale ou les Sudètes, après en avoir systématiquement chassé ou massacré les habitants) par des crimes encore plus grands qu'elles imputent à leurs victimes, ces crimes fussent-ils imaginaires comme l'Holocauste. C'est au nom de celui-ci que des tribunaux ne cessent encore aujourd'hui d'infliger des années de prison à des vieillards d'autant plus innocents que l'impossibilité scientifique du crime qu'on leur impute est maintenant démontrée par le rapport d'expertise Leuchter et un nombre considérable de récentes études, même si le grand public n'en sait rien.

Il ne faut donc pas dire que l'Holocauste appartient au passé. La communauté juive, ou plus exactement ceux qui prétendent parler en son nom, continuent à défendre avec acharnement une légende qui semble indispensable à leur bonheur, comme si la seule possibilité de l'inexistence du plus grand massacre de l'histoire contemporaine leur était insupportable ou intolérable. Or des voix juives autorisées, telles que celle de l'historien juif J.G. Burg, n'hésitent pas à dénoncer l'histoire officielle d'un prétendu Holocauste. On ne saurait dire non plus que l'Holocauste remonte à la dernière guerre et que celle-ci est bien finie, car cette guerre et sa propagande restent présentes et constituent un thème incessamment ressassé par la télévision et les médias du monde entier. Quant à la guerre contre le mensonge, elle n'aura, elle, pas de fin. Le témoignage qu'on va lire est celui d'un homme qui se présente comme un combattant de la vérité : il réclame justice pour son peuple. Il s'appelle Ernst Zündel.

L. V.

**LE PROCÈS DE TORONTO :
LA NARRATION QUE NOUS EN AVONS RECUEILLIE
AUPRÈS DE ERNST ZÜNDEL.**

Chers lecteurs et amis,

«Tout est consommé» — Une légende touche à sa fin.

Pourquoi faut-il que ce mot de la Bible me revienne à l'esprit de façon lancinante alors que la première phase du procès, si éprouvante pour les nerfs, est maintenant derrière moi ? Les pièces d'artillerie verbale que j'avais mises en

batterie dans la salle du tribunal afin de détruire une fois pour toutes la supercherie de l'Holocauste se sont tués depuis l'après-midi du mardi 26 avril 1988. Un immense complexe mensonger qui a été édifié pendant la guerre et propagé dans le monde entier par les ennemis de l'Allemagne — tout particulièrement par de puissantes associations sionistes mais aussi par la «Psychological Warfare Division», la célèbre division anglaise de guerre psychologique — est en train de s'effondrer.

Le coup de grâce a été donné dans la salle d'audience n° 4-6 au 4ème étage de la cour d'appel de Toronto, au cœur de la métropole des médias canadiens et de la capitale de la province d'Ontario. La salve a été tirée par un Américain qui est actuellement au monde l'unique spécialiste consacrant une partie de son activité à la construction, au fonctionnement et à l'entretien de chambres à gaz conçues pour l'exécution d'êtres humains. Son nom : Fred Leuchter. Sa macabre profession : exécuter des condamnés à mort par le moyen du gaz, de l'électrocution ou de l'injection.

J'ai trouvé cet homme après une quête de neuf ans, liée à de longs détours et parsemée de beaucoup de difficultés, avec l'aide du révisionniste français, le professeur Faurisson. C'est ce dernier qui, à l'occasion d'une rencontre d'historiens à Los Angeles en 1979, m'avait convaincu que le cœur de la supercherie de l'Holocauste résidait dans l'imputation faite aux nazis d'exécutions massives par le moyen des chambres à gaz. Cela, je ne l'ai jamais oublié.

J'avais déjà eu l'occasion d'envoyer des équipes de prises de vues ainsi que des photographes et des chercheurs à Auschwitz, Majdanek, Treblinka ..., car depuis des années je n'avais plus le droit de m'y rendre moi-même. J'avais aussi reçu des résultats de tests effectués sur des pierres et échantillons prélevés à Auschwitz, Majdanek ..., mais toujours sous une forme insuffisamment professionnelle.

J'avais consulté des historiens et des chercheurs qui connaissaient Auschwitz à fond : Ditlieb Felderer, par exemple, un chercheur suédois connaissant parfaitement les camps dits d'«extermination», ou le Dr Lindsey qui, au moment où il prit sa retraite, dirigeait au sein de la prestigieuse firme américaine Dupont de Nemours, le département des recherches

chimiques. J'avais lu des centaines de livres, articles ou études sur l'Holocauste et discours infatigablement du sujet. Je m'étais usé les lèvres sur ce sujet des chambres à gaz mais, comme par un fait exprès, je tombais souvent sur des sourds. Le thème devenait verbiage et finissait en de stériles discussions sur des sujets annexes.

Comme un bon joueur de football, je gardais pourtant la balle au pied. Peut-être est-ce là mon atavisme souabe ? Le professeur Faurisson, que j'appelai à nouveau à l'aide avant le début de la nouvelle procédure devant la cour d'appel, m'envoya une liste des prisons américaines qui avaient utilisé ou utilisaient encore des chambres à gaz pour l'exécution des condamnés [le professeur communiqua à E. Zündel sa correspondance des années 70 avec les responsables de six de ces pénitenciers].

LA PRÉPARATION DE L'EXPERTISE

Par notre avocate, je fis envoyer une lettre et un questionnaire à tous les directeurs des prisons concernées pour réunir des informations sur le mode d'exécution par le gaz. A ma surprise, je reçus quelques réponses. De là se développa une intéressante correspondance avec ces experts en mise à mort d'êtres humains par le moyen des chambres à gaz, mais toujours par l'entremise de mon avocate ; nul ne devait savoir, bien entendu, pourquoi je m'intéressais si fort aux chambres à gaz.

Finalement, l'un de ces correspondants nous donna le nom et l'adresse de son ingénieur qui, dans l'Etat du Missouri, entretenait «ses» chambres à gaz et qui, justement, travaillait à une transformation de celles-ci. Il s'agissait de Fred Leuchter.

Je pris contact avec cet expert. Entre-temps, le professeur Faurisson arriva de France à la rescousse et partit en mission rigoureusement secrète à Boston où résidait Leuchter, pour examiner cet homme sur toutes les coutures et découvrir sa position sur le thème épineux de l'Holocauste : Croyait-il en la version standard de l'Holocauste comme elle est habituellement donnée par Hollywood, avec ses gazages massifs et son génocide des juifs ? Si oui, cela pouvait devenir dangereux pour nous.

L'Holocauste en jugement 21

Je passais des heures sur les nerfs jusqu'à ce qu'enfin, à 9 heures du soir, me parvienne l'appel de Boston ; je reconnus la voix qui m'était devenue familière avec son fort accent français. Le professeur Faurisson me présentait son rapport et le cœur me manqua : L'homme qui était l'expert en chambres à gaz pour l'Amérique croyait en l'holocauste ; il ajoutait foi aussi aux gazages de masse, voire même à la méthode ! Malgré ses connaissances professionnelles — et comme presque tous les hommes de notre planète — il acceptait «en gros» l'histoire officielle de l'Holocauste telle qu'elle est présentée par la propagande. Seul le nombre de 6 millions le déconcertait quelque peu. Il s'était posé des questions à ce sujet, mais il s'était finalement dit que les Allemands, qui ont réalisé beaucoup de performances techniques, avaient sans doute trouvé une solution qu'on n'avait pas cherché à approfondir.

Le professeur Faurisson avait emporté à Boston le matériel, photos, diapos, plans de construction, etc. d'Auschwitz qu'il laissait au spécialiste pour étude jusqu'au lendemain. Il m'appela encore une fois plus tard pour me dire qu'une autre entrevue était convenue pour la journée du lendemain, à la fin de laquelle il m'appellerait à nouveau pour savoir si, en fin de compte, je demanderais à F. Leuchter d'entreprendre une expertise.

Les heures de cette journée se traînèrent pour moi interminablement. Enfin l'appel arriva et j'écoutai les explications du professeur. Les frais d'une analyse d'expert étaient horriblement élevés, car le spécialiste travaillant sur contrats d'Etat était habitué à de telles sommes. Je confirmai néanmoins ma décision d'expertise et priai le professeur d'inviter l'expert à Toronto, ce qu'il fit. Les frais pour le voyage, l'hôtel et le temps de travail proprement dit pourraient se monter à près de 3 000 dollars US pour un week-end. Cela me donnait un avant-goût de ce que la suite me réservait.

L'expert vint à Toronto, étudia les plans des camps, écouta mes explications, examina les modèles que j'avais fait faire à l'échelle pour le complexe d'Auschwitz. Il étudia aussi les photos de D. Felderer et le film de J. Neumann (qui est mon spécialiste vidéo). Il écouta les explications de D. Felderer sur les photos qui avaient été faites dans les différents camps,

toutes choses qu'il n'avait pas jusque-là prises en considération. Il reconnaissait avoir été abusé par les médias puisqu'il n'avait pas, lui, l'expert en chambres à gaz, éprouvé le besoin de procéder à des recherches sur l'exactitude de la version officielle. Je lui demandai alors s'il pouvait, non seulement entreprendre les analyses sur place en Pologne, mais aussi aller chercher les échantillons de pierre, procéder aux mesures nécessaires et relever d'autres caractéristiques que je lui demandais. Il me promit d'entreprendre la mission malgré les dangers qu'elle comportait. Il me remit alors une évaluation des frais qui me coupa le souffle. La somme grossièrement estimée dépassait de beaucoup ce que je pouvais me procurer. La situation était encore aggravée par le fait que, outre le procès en cours, les autorités fédérales allemandes avaient, sans donner de raison, bloqué mon compte postal à Stuttgart, si bien que j'étais provisoirement privé de ressources sur le front de ravitaillement allemand. N'ayant tout simplement pas l'argent, je fus contraint de laisser repartir l'ingénieur à Boston. Je lui promis toutefois de le rappeler dans les jours suivants, après avoir essayé de résoudre le problème financier.

Ces jours suivants furent bien entendu remplis d'agitation, de difficultés, de pressantes requêtes et d'appels à tous mes soutiens. Ni Dieu, ni Diable ne savent ce que je fis pour obtenir les prêts ou dons nécessaires ! Et le pis était qu'en raison du secret je ne pouvais donner à mes correspondants qu'une faible idée de l'emploi que je ferais de cet argent. En fin de compte, seule une fraction de la somme nécessaire put être réunie. Je résolus malgré cela de ne pas laisser passer une chance aussi exceptionnelle. Il fallait que cet expert se rende à Auschwitz et à Majdanek.

L'EXPERTISE A LIEU : LA PHASE POLONAISE

La décision prise, je me mis au travail de planification. Jour et nuit, les appels se succédaient, les plans étaient revus et repensés, affinés. Les réservations d'avions, hôtels, autos, tout devait être préparé jusque dans les moindres détails, et cela derrière le rideau de fer. Les visas nécessaires à l'équipe devaient être obtenus en Amérique, au Canada, en Pologne, et

peut-être même en Allemagne de l'Ouest, car le groupe serait international.

Peu à peu, j'eus en mains tous les fils de cet écheveau et tout finit par se mettre en place : en Pologne nous attendaient des amis pour nous aider en cas de besoin. Dans les bagages, nous avions des biens d'échange, tels que bas, chaussettes, café et surtout ces dollars en petites coupures si prisés des Polonais.

Notre équipe s'envola à la date fixée et se regroupa comme prévu à Francfort afin de poursuivre le voyage en commun jusqu'en Pologne. Elle se composait d'un ingénieur (Fred Leuchter), d'un technicien (dessinateur/métreur), d'un interprète polyglotte (allemand, anglais, français, polonais et yiddish), d'un photographe vidéo et de la femme de l'ingénieur, dont la présence enlevait à notre groupe ce qu'il avait de trop professionnel et devait servir de diversion, afin que les échantillons de pierres puissent être prélevés et emportés sans difficultés.

Dès lors, tout se passa comme prévu. Entre l'équipe et Toronto, il ne devait y avoir aucun contact téléphonique afin de n'attirer de difficultés à personne, ici ou là-bas, de la part de la police secrète. Tout paraissait se dérouler normalement et alors que le procès se poursuivait à Toronto, les jours et les heures me semblaient une éternité. Brutalement, je reçus un appel d'une station aérienne américaine avec la nouvelle que le fils de l'ingénieur avait trouvé la mort dans un accident de la circulation. Ce fut une nouvelle émotion qui me mit au bord du découragement, car j'étais sûr qu'à l'annonce de cette nouvelle Fred Leuchter reviendrait toutes affaires cessantes aux U.S.A. Tout était remis en question et je pensai même à une feinte de l'adversaire. Je téléphonai au centre de l'US Air Force à Washington, à Boston, aux grands-parents, à Ottawa, au Ministère des Affaires étrangères de Washington, à l'Ambassade américaine à Varsovie, à l'attaché militaire.

Finalement, on retrouva trace de l'équipe sur le terrain du camp de concentration de Majdanek. La radio polonaise avait passé l'avis de recherche sur toutes les stations. Leuchter et sa femme furent durement touchés par ce coup du sort et pourtant l'ingénieur eut le courage de terminer son travail dans l'enceinte du camp avec un soin opiniâtre. C'est seulement après qu'eut lieu le voyage de retour par Varsovie.

Personne ne demanda la raison qui avait conduit notre équipe en Pologne. Il n'était question que du fatal accident. Le jour suivant s'effectua le retour sur le continent américain ; 90 % des objectifs de la mission avaient été réalisés. Les échantillons partirent tout de suite au laboratoire, les films furent développés, les cartes et les plans mis au net. Un vidéo-film fut monté qui montrait clairement comment les échantillons avaient été pris. Nous voulions aussi présenter ce film au tribunal.

Mais tout cela avait pris du temps. Je pressai Leuchter d'accélérer la remise de son rapport et finalement le premier compte rendu fut transmis par télécopieur. Page après page, l'appareil nous donnait à Toronto ce que l'ingénieur avait introduit dans sa machine quelques secondes auparavant à Boston. Les 3 000 dollars que nous avions encore dépensés au dernier moment pour l'achat de cet appareil en valaient la peine.

Dorénavant, d'autres ingénieurs, chimistes et experts pourront étudier et analyser le rapport et en faire éventuellement des critiques. Nul ne pourra l'ignorer.

RETOUR DEVANT LE TRIBUNAL

Après notre retour devant le tribunal de Toronto, une autre semaine de travail intensif s'ensuivit au cours de laquelle le rapport fut encore vérifié dans tous ses détails. L'auteur revint encore à Toronto pour les derniers contrôles et, dans la nuit précédant la comparution de F. Leuchter devant le tribunal, tout fut emmagasiné dans notre ordinateur.

Je ne dormis que quelques heures et d'autres camarades travaillèrent toute la nuit. Le matin à 7 heures, j'avais en mains un rapport d'expertise de 192 pages. A 8 h 30, six copies étaient faites et reliées. A 9 h 30, notre minibus quittait notre quartier-général en direction du tribunal. A 10 heures, mon avocat se leva de son siège et demanda à être entendu par le juge en l'absence des jurés, comme l'exige la loi anglo-saxonne quand le juge doit décider d'un important point de procédure. Tous parurent abasourdis. Un silence sépulcral tomba sur la salle d'audience. Seuls les représentants des associations juives sur

les bancs du public parurent quelque peu agités quand mon avocat demanda au juge la permission d'admettre nos experts comme témoins.

Ce qui s'est alors passé dans la salle d'audience, je ne peux encore malheureusement pas le décrire jusqu'à ce que la procédure soit complètement terminée, et cela par ordre exprès du juge.

Le juge finit par décider que F. Leuchter serait partiellement entendu comme témoin ; celui-ci était autorisé à décrire le travail qu'il avait réalisé pour mon compte et à dire quels résultats il avait obtenus et à quelles conclusions il était parvenu. Il pouvait même montrer dessins et photos, mais il ne pouvait alléguer les résultats d'analyses car il n'était pas chimiste, mais ingénieur.

L'essentiel était atteint, même si cela m'obligeait à faire venir personnellement à Toronto le chef du laboratoire qui avait entrepris ou contrôlé les analyses, ce qui entraînait d'autres frais (200 dollars de l'heure en plus des frais de voyage). Je frémissais, mais pouvait-on, à cause de ce nouvel obstacle, échouer si près du but pour 3 000 dollars ?

Tandis que F. Leuchter procédait à ses premières déclarations, nos pourparlers avec le laboratoire de Boston allaient bon train. A nouveau des places d'avion devaient être retenues en catastrophe et il fallait que notre service de liaison avec l'aéroport fonctionne impeccablement, car cette fois les minutes comptaient et nos adversaires n'auraient été que trop satisfaits de constater que l'expert en chimie ne s'était pas présenté à temps à la barre. Entre-temps, F. Leuchter exposait, dans un langage étonnamment bref et précis de scientifique, sa méthode de travail et les résultats obtenus ; ses explications étaient visualisées par des plans, photos, cartes au moyen d'un rétro-projecteur. Il en arriva ensuite à la conclusion.

Je retins ma respiration. Que dirait le juge ?

Mais déjà mon avocat, Douglas Christie, demandait à F. Leuchter : «Monsieur Leuchter, avez-vous encore quelque chose à nous dire sur la chambre à gaz d'Auschwitz I ? [celle que l'on fait visiter aux touristes - Note du traducteur]. Sur sa construction ?

Réponse : «Après les examens les plus approfondis, ma ferme conclusion d'ingénieur est que jamais dans cette

installation, ni pendant la guerre ni aujourd'hui, des hommes n'ont pu être gazés de la façon qui est décrite dans la littérature et les films sur l'Holocauste.»

D. Christie l'interrogea ensuite sur les chambres à gaz d'Auschwitz-Birkenau. La réponse tomba, tout aussi écrasante pour les tenants de l'Holocauste : «Là aussi, il est impossible que quelqu'un ait jamais été gazé !»

Suivirent les questions relatives aux investigations qui avaient été faites à Majdanek. Dans cet ancien camp, F. Leuchter n'avait trouvé que des chambres à gaz construites ou transformées après la guerre, dans lesquelles tout est impossible, aussi bien la technique même des gazages que les chiffres des prétendues victimes donnés par la propagande sioniste. Sur les bancs du public occupés par les représentants des associations juives s'était élevée une bruyante agitation. Quelques-uns quittèrent la salle, non sans soulever des protestations.

J'étais comme médusé.

Pour la première fois depuis la guerre, là, sous mes yeux, à Toronto, au Canada, les imposteurs et les calomniateurs de l'Allemagne étaient jugés et condamnés par un autre tribunal que celui où nous étions : par le tribunal de l'Histoire. Nous faisons l'Histoire. Nous faisons ici ce qu'un gouvernement allemand — s'il y en avait eu un digne de ce nom — aurait déjà dû faire depuis plus de quarante ans : abattre le criminel mensonge d'une extermination des juifs voulue et planifiée par les Allemands.

Mais j'étais fier de notre équipe, fier de notre cercle de camarades qui avaient rendu possible cet immense travail.

Ma gorge se serra lorsque F. Leuchter se contenta de mentionner les analyses faites en laboratoire : sur ordre du juge, il ne devait pas les commenter. Malgré tout, il précisa, de cette voix d'ingénieur étonnamment claire et dépourvue de toute passion, plus habituée à mesurer des faits que des sentiments, qu'il était parvenu à ses conclusions à raison de 60 % à la fois pour ce qu'il avait vu et pour ce qu'il aurait dû voir et n'avait pas vu dans ce qu'on présente à nos contemporains comme étant des chambres à gaz. Pour le reste, ses conclusions résultaient, à environ 30 %, des calculs scientifiques effectués et, à seulement

10 %, des analyses faites sur les échantillons de pierres, briques et béton. Un expert reste précisément un expert.

Aux yeux d'un expert en chambres à gaz, des morgues ou des crématoires ne peuvent avoir été des chambres à gaz homicides ; encore moins cet expert verra-t-il des chambres à gaz homicides dans de simples chambres à gaz pour la désinfection de vêtements, de linge et de matelas ; des chambres de ce type existaient en effet dans la plupart des camps comme dans tous les dépôts de l'armée allemande.

C'est le 20 avril 1988 à Toronto que l'impossibilité scientifique de l'Holocauste aura été prouvée.

Trois autres témoignages jouèrent un rôle important.

- Le premier fut celui d'un ancien auxiliaire autrichien de la Commission d'enquête alliée d'après-guerre, Emil Lachout, qui commenta le fameux document Müller. Ce document du 1^{er} octobre 1948 montre que, dès cette date, la Commission d'enquête des vainqueurs avait renoncé à croire aux gazages de Buchenwald, Dachau, Ravensbrück, Mauthausen, etc. (13 camps au total). Oui, mais voilà : à l'époque on ne parlait guère que de ces camps : la plupart des commandants et denombreux «coupables» avaient «avoué» ! On les avait d'ailleurs pendus pour cela. En outre, les témoignages des «rescapés» étaient nombreux, si bien que les preuves d'exterminations de masse prétendument perpétrées dans ces camps paraissaient aux falsificateurs de l'époque beaucoup plus solides que celles des camps de Belzec ou Chelmno, par exemple, que personne ne connaissait. Même d'Auschwitz on parlait relativement peu. Certes, l'ancien commandant Rudolf Höss (ne pas confondre avec Hess) avait «avoué» lui aussi, mais les Russes et les Polonais interdisaient toutes visites des lieux aux Occidentaux et n'avaient d'ailleurs pas encore procédé aux «aménagements» nécessaires indispensables en vue de la future ouverture du camp aux touristes, qui n'aura lieu qu'en 1956. Quoi qu'il en soit, les falsificateurs se virent contraints, dans les années 1960-1961, de renoncer aux gazages de Buchenwald, Dachau, etc., pour les transférer en quelque sorte dans seulement six camps dits «d'extermination», tous situés au-delà du rideau de fer, en Pologne où s'était rendue notre équipe. Rappelons qu'il s'agit d'Auschwitz, Treblinka, Majdanek, Sobibor, Belzec et

Chelmno. Aujourd'hui encore, seuls ces camps sont qualifiés «d'extermination» tandis que le renoncement aux gazages de Buchenwald, Dachau, ... semble définitif. Mais il n'en était pas de même, bien au contraire, en 1948 et le témoignage Lachout, quarante ans plus tard à la barre du tribunal de Toronto, eut le mérite de nous faire revivre les erreurs et ratages que les falsificateurs eurent à surmonter avant de stabiliser quelque peu la légende à son stade actuel.

- Le deuxième témoignage fut celui d'un expert en photos aériennes. Durant toute la guerre, l'aviation alliée avait pris des milliers de clichés des camps, et en particulier d'Auschwitz qui était un centre industriel important. En 1979, le Gouvernement américain commit sans doute l'erreur de laisser publier quelques-unes de ces photos dont la précision est stupéfiante. L'expert que j'avais mandaté sut démontrer et attesta que ces photos, pourtant prises durant l'été 1944, c'est-à-dire à une époque où, selon la légende, l'extermination était à son niveau le plus élevé, ne nous montrent rien de ce que nous décrit l'histoire officielle : pas de foules ou de masses humaines devant les chambres à gaz, mais des prisonniers isolés qu'on distingue parfaitement en train de se déplacer à proximité des prétendues chambres à gaz ; pas de charniers à ciel ouvert, ni la moindre trace de ces flammes et fumées sortant de gigantesques cheminées et «qu'on voyait à des kilomètres à la ronde» ! Pas même, et c'est un comble, les deux célèbres bunkers transformés en chambres à gaz et dont parle toute la littérature exterminationniste. **Les deux bunkers n'existent pas** en tant que tels.

- Le troisième témoignage fut celui d'un expert en chimie analytique, le Dr J. Roth, celui-là même que j'avais fait venir en toute hâte, le matin, de Boston. Mon cœur battit plus fort quand il commenta l'analyse des 32 échantillons de pierres et les traces de ferro-cyanure qu'il y avait trouvées. Il avait trouvé 1 050 milligrammes par kilo dans l'échantillon provenant de la chambre à gaz de désinfection des vêtements où les poux et parasites étaient gazés au Zyklon B, un produit à base d'acide cyanhydrique qu'on utilisait, rappelons-le, dans toutes les armées européennes durant la guerre pour détruire les poux, qui sont l'agent de transmission du typhus (le DDT n'a été

introduit par les Américains qu'à la fin de la guerre). En revanche, sur les échantillons provenant des prétendues chambres à gaz homicides, là où précisément les Allemands sont censés avoir utilisé ce même et dangereux insecticide, le Zyklon B, pour gazer des centaines de milliers ou des millions de gens, l'expert n'avait ou rien trouvé, ou détecté des traces à peine décelables. Le plus haut résultat se situait à 7,9 milligrammes par kilo, ce qui s'explique d'ailleurs parfaitement par le fait que les prétendues chambres à gaz (en réalité des chambres froides pour les cadavres) avaient fort bien pu être elles-mêmes l'objet d'une désinfection au Zyklon B.

A Auschwitz, on a gazé des poux pour protéger les hommes contre les terribles épidémies de typhus qui, sur le front de l'Est et à Auschwitz même (surtout durant l'été 1942), sévirent souvent de terrible façon. Mais, pour les deux experts éminents que sont l'ingénieur F. Leuchter et le Dr J. Roth, il est scientifiquement impossible d'avoir gazé, comme on l'affirme, des êtres humains à Auschwitz, c'est-à-dire dans les lieux où l'on apprend aux jeunes Allemands que leurs pères commirent l'un des plus grands massacres de l'histoire. Il faut avoir vu, vu de ses propres yeux, comment se passent aujourd'hui les visites guidées des musées de Dachau, Buchenwald, Mauthausen, ... là où pourtant les propagandistes de l'extermination reconnaissent eux-mêmes qu'il n'y eut jamais de gazages. Des groupes de jeunes Allemands et d'écoliers sont envoyés massivement dans ces musées, sur recommandation du Ministère de l'Instruction publique, pour y entendre les harangues de guides professionnels chargés de transmettre la légende à la nouvelle génération. Le tout est habillé d'un discours de type moralisateur, où l'on entend sans cesse les mots de paix, de vérité, d'amour entre les hommes et de «plus jamais ça».

**DÉLAISSONS PROVISOIREMENT LE PROCÈS
POUR LE RAPPEL DE QUELQUES FAITS DE BASE
NÉCESSAIRES A UNE BONNE COMPRÉHENSION**

Les circonstances m'ont fait bousculer l'ordre de passage des témoins pour vous donner en priorité les grandes nouvelles. Je

serai donc plus concis sur les autres témoins, ce que je regrette, car leurs déclarations furent, elles aussi, remarquables, parfois exceptionnelles. Mais je craindrais de vous fatiguer, chers lecteurs et amis, et d'autres développements plus détaillés viendront en leur temps.

Le procès de Toronto aura aussi montré combien nos contemporains, et parmi eux parfois des hommes de science ou des spécialistes, étaient rapidement — et le plus souvent presque immédiatement — convaincus, puis frappés par l'impossibilité de l'Holocauste. Il leur suffisait de pouvoir réfléchir tout en ayant accès à autre chose qu'à la version officielle, c'est-à-dire à des études, rapports, plans et documents précis qui ont été longtemps inaccessibles et le demeurent souvent encore aujourd'hui. Ceux qui découvrent brutalement la vraie nature de l'Holocauste, mais aussi le côté si souvent aberrant des détails du génocide, éprouvent généralement une sorte de stupeur qui s'exprime sous les formes les plus inattendues : tel cet ancien journaliste devenu révisionniste — jadis spécialiste d'un antinazisme de sex-shop si usuel dans la profession — qui finissait par dire avec colère à un défenseur de la légende :

Mais si c'est être nazi que d'affirmer, preuves à l'appui, l'inexistence d'une extermination des juifs pendant la guerre, j'aime mieux être nazi que de rester un imbécile.

Sur les 6 millions de juifs soi-disant exterminés, 4 à 5 millions auraient été «gazés» dans les six camps cités plus haut. En réalité, dans ces six camps, on évalue aujourd'hui à 35 000^(*) le nombre de juifs morts, de maladie, des conditions résultant de la vie dans les camps et surtout des épidémies, le typhus en particulier, qui sévissait à l'état endémique à l'est de l'Europe : d'où l'importance des désinfections au Zyklon B. Le

(*) NDLR — Le chiffre de 35 000 juifs morts dans ces six camps est certainement très inférieur à la réalité, mais il faut reconnaître qu'on ne possède encore aujourd'hui aucun chiffre précis en ce domaine puisque le Service International de Recherches d'Arolsen, la Croix-Rouge et l'Etat d'Israël gardent secrètes les statistiques dont ils disposent. Le Service International de Recherches est allé jusqu'à supprimer sa «Section historique» du jour où, en 1978, il est apparu que ses documents ne pouvaient plus que renforcer la thèse révisionniste. Le S.I.R. est allé jusqu'à s'interdire toute publication de statistiques sur le nombre des morts dans les camps de concentration. Jusque-là il produisait des statistiques soigneusement mises à jour année après année.

chiffre de 35 000 morts, rien que parmi les juifs, est certes considérable et il englobe bien entendu certaines victimes d'excès individuels. Ces excès étaient d'ailleurs presque toujours commis par la célèbre «Häftlingsführung» (encadrement formé de détenus), uniquement composée d'internés et qui contrôlait dans la pratique toute la vie interne des camps où la SS n'avait pas d'accès réel.

Mais en dehors de ces 4 ou 5 millions de «gazés», l'histoire officielle nous apprend qu'environ 1 million de juifs auraient été en outre fusillés par les troupes allemandes entrant en Russie, essentiellement par les «Einsatzgruppen» (ainsi en arrive-t-on pour l'essentiel au chiffre de 6 millions !). Ces Einsatzgruppen (groupes d'intervention) étaient effectivement un corps spécial chargé de lutter contre les partisans soviétiques et ils étaient répartis en quatre groupes A, B, C et D du nord au sud sur les arrières de l'immense front russe. Mais, selon la légende, ces unités auraient été aussi chargées, **selon des ordres verbaux** (!), de fusiller et d'exterminer systématiquement tous les juifs qu'elles pouvaient trouver. Certes les quatre groupes ne représentaient au total que 3 000 hommes (soit quatre groupes d'environ 700 hommes), mais ils n'étaient apparemment pas suffisamment occupés par la terrible guerre des partisans russes, puisqu'ils sont censés avoir fusillé, comme cela, en plus ... un nombre indéterminé de centaines de milliers de civils juifs.

Comment a-t-on appris cet extraordinaire crime qui s'ajoute en quelque sorte à celui des gazages, tout en le complétant ? Comme pour tout ce qui concerne l'Holocauste : moins par des documents (il en existe mais ils sont à revoir de près) que par les témoignages, et surtout par les aveux obtenus au cours des procès qu'après la guerre les vainqueurs de l'Allemagne, devenus justiciers, imposèrent aux vaincus. Dans tous les ouvrages suffisamment documentés sur l'Holocauste, on aime en général à prouver les crimes attribués aux «groupes d'intervention» par les aveux signés le 5 novembre 1945 par le général Ohlendorf qui commandait le groupe d'intervention D en Ukraine. Ohlendorf «confessa» que, rien que sous son commandement, 90 000 juifs avaient été liquidés dans les premiers mois de la guerre en Russie. Certes, il se rétracta par la suite et contesta farouchement ses aveux en invoquant les **tortures** dont il avait été l'objet. Il fut exécuté en 1951

seulement, malgré ou peut-être à cause des protestations que la condamnation à mort de cet homme, dont la noblesse morale paraissait incontestable, avait soulevées dans divers milieux.

Je conclurai cette longue échappée en dehors de la salle d'audience de Toronto par la remarque que la légende des «fusillades» attribuées aux Einsatzgruppen constitue une histoire encore peut-être plus fantastique que celle des «gazages» dans les six camps polonais. Elle commence à être l'objet d'une révision profonde même dans *Holocaust and Genocide Studies*

**RETOUR DEVANT LE TRIBUNAL DE TORONTO.
AUTRES TÉMOINS — AUTRES EXPERTS.**

Revenons à Toronto en nous efforçant de mieux respecter l'ordre de passage des témoins de la défense devant la barre.

- Il nous faut d'abord mentionner cet autre témoin à sensation que fut Ivan Lagacé, expert en crémation, qui a déjà inhumé ou incinéré plus de 10 000 corps. Ivan Lagacé est directeur du crématorium de Calgary au Canada. A l'origine, il croyait, lui aussi, à la version standard de l'Holocauste. Aussi fut-ce un choc pour ce spécialiste de constater combien les chiffres de crémation donnés par Raul Hilberg, «le pape juif de l'Holocauste», dans son énorme ouvrage *La Destruction des juifs d'Europe* étaient si massivement impossibles et sans commune mesure avec la capacité réelle des crématoires d'Auschwitz. Ivan Lagacé prouva à l'aide des registres de son crématoire, dont le type et la conception étaient si étrangement proches de ceux d'Auschwitz pourtant construits en 1943, qu'on ne pouvait guère procéder à plus de trois crémations par four et par jour. Il parla de la nécessité de pauses de refroidissement entre les crémations, faute de quoi on endommage les revêtements ignifuges des fours ; d'où des réfections qui obligent ensuite à ne plus effectuer que deux crémations par jour durant environ un mois. Comment aurait-il pu en être autrement à Auschwitz ? Le Bon Dieu aurait-il fait une exception à ses lois naturelles parce qu'il s'agissait de l'Holocauste ?

Mais surtout Ivan Lagacé était furieux, furieux contre les mensonges que dès l'école primaire, puis à l'université, il avait acceptés pour vrais sans les vérifier, furieux aussi sans doute contre lui-même pour la naïveté avec laquelle il avait cru, lui un spécialiste, à une histoire dont l'absurdité et le grotesque lui paraissaient maintenant aveuglants. Il se refusa à commenter longuement la nauséabonde histoire des gigantesques fosses où des milliers d'hommes étaient censés brûler dans une sorte de vision d'enfer tandis qu' «on versait sur le brasier à l'aide de "cruches" métalliques fixées au bout d'une longue tige», pour réactiver la flamme, la «graisse fondue» des cadavres qui avait été recueillie dans des «rigoles» spécialement «aménagées» à cet effet» !! (Georges Wellers, Maître de Recherches au C.N.R.S., président de la Commission historique du Centre de Documentation Juive Contemporaine de Paris, auteur du livre *Les Chambres à gaz ont existé* Gallimard, 1981, dans une lettre du 23 avril 1986, portant en-tête du C.D.J.C., adressée à un révisionniste — Témoignages encore plus impressionnants, et dans le même sens, par Elie Wiesel, prix Nobel de la Paix 1986 dans son autobiographie *La Nuit* éd. de Minuit, 1956).

- Après I. Lagacé vint le dramatique témoignage de l'historien Udo Walendy qui était devenu pour moi un maître à penser depuis que j'avais eu connaissance de son livre en deux volumes, *Wahrheit für Deutschland* [Vérité pour l'Allemagne]. Dans un langage où la chaleur de cœur ne réussissait pas toujours à s'effacer derrière la sécheresse des faits, ce Prussien évoquait l'énorme masse de souffrances, d'assassinats et d'exactions en tous genres qui furent après la guerre le lot de tant de millions d'Allemands, souffrances qu'on a même parfois essayé de justifier en osant invoquer une sorte de pendant à l'Holocauste. Puis U. Walendy fit des révélations surprenantes sur les méthodes du chef de Département anglais de propagande, Sefton Delmer, et sur les falsifications de documents et de photos réalisées par les services alliés des sections de guerre psychologique. Les interruptions du procureur se firent de plus en plus nombreuses et haineuses : rien d'étonnant à cela car ce n'est pas souvent que des informations de ce genre s'entendent dans un pays anglo-saxon.

- Que dire du témoignage du professeur français R. Faurisson dont j'ai déjà indiqué ci-dessus le rôle fondamental qu'il joua dans cette affaire ? Maître incontesté de l'ensemble du mouvement révisionniste mondial, le professeur Faurisson nous gratifia à la barre d'un feu d'artifice intellectuel, d'un exposé de synthèse sans pareil sur les falsifications et les mensonges de l'Holocauste. La somme et la qualité de ses connaissances sont proprement stupéfiantes. J'étais fier de pouvoir donner une plate-forme publique à l'exposé de ses travaux dont l'importance est mondiale et qui ont contribué de façon si déterminante à l'écroulement du mythe de l'Holocauste.

- Un autre témoin à surprise fut Bill Armontrout, le directeur d'une des plus importantes prisons américaines pour grands criminels, située dans l'Etat du Missouri. Il était le responsable officiel des exécutions par gazage dans son institution. Il montra avec précision les énormes précautions à prendre et la complexité technique des installations nécessaires au gazage d'un seul condamné. On ne pouvait, en l'écoutant, s'empêcher de penser par comparaison au grotesque des descriptions officielles qui nous sont données pour les gazages d'Auschwitz. On se souvient que, selon le témoignage cité dans tous les livres d'histoire —celui de Höss, le commandant du camp —, les commandos juifs chargés de retirer les cadavres entraient dans la chambre à gaz «immédiatement» après la mort des victimes en mangeant et en fumant et sans être apparemment incommodés. Ou encore, on se souvient des SS grimant à une échelle et jetant le Zyklon B à travers une méchante trappe en bois, à 20 mètres des fenêtres de l'hôpital SS tout proche. Ou encore, dans un registre différent, l'histoire ne se situe plus à Auschwitz mais dans d'autres camps du type Belzec ou Sobibor dont il ne reste plus rien, les «nazis» ayant fait disparaître toutes traces, ce qui est plus commode (c'est la théorie des commandos, effaceurs de traces et qui ne laissent eux-mêmes aucune trace). Dans lesdits camps, on n'utilisait pas le dangereux insecticide Zyklon B, mais les gaz d'échappement de moteurs Diesel ! (Hilberg, Reitlinger, Poliakov et tous les grands auteurs exterminationnistes nous le racontent). Cette fois, tous les scientifiques seront d'accord pour admettre qu'il

aurait été inutile de prendre des précautions avant de rentrer dans la chambre à gaz, les gaz d'échappement de Diesel étant, certes, irritants, ainsi que chacun peut le constater dans les embouteillages, mais peu dangereux car contenant une proportion très faible d'oxyde de carbone (CO), seul toxique. Pourquoi donc les nazis n'ont-ils pas eu l'idée d'utiliser dans ces camps exclusivement les gaz d'échappement de moteurs à essence, plus riches en CO et donc plus toxiques ?

Mais laissons ces contradictions que les exterminationnistes s'efforcent de résoudre en nous expliquant que l'exécution des gazages était laissée à l'initiative de subordonnés et qu'en conséquence il y avait des erreurs ou des bavures. Ils ne peuvent d'ailleurs rien dire d'autre puisque, pour le plus grand massacre de l'histoire humaine, on n'a pas retrouvé un seul document probant en provenance de la hiérarchie. Je dirais, quant à moi, que ces subordonnés n'étaient pas si peu doués que cela pour avoir réussi à faire disparaître en trois ans l'équivalent de toute la population suisse, sans que personne ne s'en aperçoive avant les procès de l'après-guerre que les vainqueurs mirent en place contre les vaincus.

- Venons-en au dernier témoin dont la déclaration créa peut-être la plus grosse surprise parmi les représentants des médias présents dans la salle. Je veux parler du témoignage de David Irving, l'historien anglais universellement connu.

David Irving a certes toujours été un historien non conformiste, mais il n'était pas révisionniste. Il est l'auteur d'une sensationnelle biographie d'Hitler dont la publication, en 1977, a provoqué un important débat entre historiens «officiels» de l'Establishment ouest-allemand, débat qu'on a appelé près de dix ans plus tard «der Historikerstreit» (la querelle des historiens), mais où nul historien officiel n'ose mettre en doute la vérité établie de l'Holocauste. Or, depuis la parution de son livre, D. Irving s'était consacré à une étude critique du phénomène de l'Holocauste et j'avais même été en relation avec lui à ce sujet. Mais de là à imaginer ses déclarations à Toronto, ce fut aussi pour moi une sensation.

David Irving reconnut que, dans sa biographie d'Hitler, il s'était trompé sur treize points fondamentaux qu'en 1977 il tenait encore pour incontestables. Avec un courage étonnant et

une conscience professionnelle peu commune, il expliqua ce changement par le fait que les historiens sont aussi des hommes et que, lui aussi, s'était laissé influencer et aveugler par l'opinion universellement admise en matière d'Holocauste. Cet historien de réputation mondiale vivait la même aventure que celle que m'avait rapportée le professeur Faurisson à propos d'un autre grand historien français, Michel de Boüard. Ce dernier, doyen honoraire de la faculté de Caën, membre de l'Institut et ancien déporté de Mauthausen, déclarait en 1986 :

Dans la monographie sur Mauthausen que j'ai donnée (...) en 54, à deux reprises je parle d'une chambre à gaz. Le temps de la réflexion venu, je me suis dit : où ai-je acquis la conviction qu'il y avait une chambre à gaz à Mauthausen ? Ce n'est pas pendant mon séjour au camp car ni moi ni personne ne soupçonnions qu'il pouvait y en avoir, c'est donc un «bagage» que j'ai reçu après la guerre, c'était admis. Puis j'ai remarqué que dans mon texte — alors que j'appuie la plupart de mes affirmations par des références — il n'y en avait pas concernant la chambre à gaz ...

CONCLUSION

Non, il n'y avait pas plus de chambre à gaz à Mauthausen qu'il n'y en a eu à Auschwitz et autres lieux. Il n'y a eu qu'une imposture, qui a contribué à faire accepter par le peuple allemand la mutilation de son territoire et un nombre incalculable de souffrances.

C'est contre cette imposture que nous avons combattu de toutes nos forces. Mon cercle d'amis, notre équipe de défenseurs ont été, des mois durant, journallement en action. Personne n'aurait pu mieux faire.

Grâce à vous tous, mes chers amis, connus et parfois inconnus, nous sommes enfin libres de la malédiction du génocide des juifs qui pèse depuis si longtemps sur le peuple allemand. Car il ne faut pas vous y tromper : ayant vécu si longtemps parmi les Canadiens français et anglais, je sais par expérience personnelle à quel point les sentiments anti-allemands sont façonnés par une minorité de gens haineux, des sentiments qui sont continuellement entretenus sous l'habile déguisement de sentiments «antinazis».

L'Holocauste en jugement 37

Qu'importe ce que jurés et juges décideront de mon destin. Cinquante ans de mensonges et de haine ne peuvent sans doute pas être effacés rapidement par des faits et des témoignages, si brillants ou irréfutables soient-ils. Mais par vous, mes amis, la victoire est déjà nôtre. De tout cela, je vous remercie.

Bonne chance et que vive l'Allemagne de demain !

ERNST ZÜNDEL
(avril 1988)